



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT
UNITÉ GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de régularisation administrative d'exploiter des installations d'élevage canin de 85 individus sevrés présentée par l'association du RALLYE VIELSALM sur le territoire de la commune de LANDRICOURT (02380)

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du **11 AVR. 2011**, une enquête publique qui sera ouverte du **mercredi 18 mai 2011 au samedi 18 juin 2011 inclus**, dans la commune de LANDRICOURT, sur la demande de régularisation administrative présentée par l'association du RALLYE VIELSALM d'exploiter des installations d'élevage canin de 85 individus sevrés sur le territoire de la commune de LANDRICOURT.

Cette demande est présentée par l'association du RALLYE VIELSALM dont le siège social est situé 2, hameau de Courval – 02 380 LANDRICOURT.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de LANDRICOURT ou à la Direction Départementale des Territoires (50 Bd de Lyon – 02011 LAON Cedex) aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

M. Daniel HENON, chargé de mission auprès de l'OPAC en retraite, a été désigné commissaire enquêteur; en cette qualité, il siègera pour recevoir les observations du public :

- le mercredi 18 mai 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de LANDRICOURT ;
- le jeudi 26 mai 2011 de 14 h 00 à 17 h 00 à la mairie de LANDRICOURT ;
- le samedi 4 juin 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de LANDRICOURT ;
- le jeudi 9 juin 2011 de 14 h 00 à 17 h 00 à la mairie de LANDRICOURT ;
- le samedi 18 juin 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de LANDRICOURT.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la direction départementale des territoires et à la mairie de LANDRICOURT du mémoire en réponse du demandeur ainsi que du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments sont mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture pour une durée minimale d'un an à compter de la décision finale.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions ou un refus.

Laon, le **11 AVR. 2011**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Responsable de l'Unité,

Thomas BOSSUYT